

Séminaire de la FISAF - Inter Région AURA

« DE L'EXPRESSION DES ATTENTES A L'EVALUATION DES BESOINS »

Hôtel Val Pré Lyon - 18 et 19 novembre 2019

L'évaluation des besoins, étape indispensable à l'élaboration du projet de la personne accompagnée, conduit d'abord à s'interroger sur la prise en considération des compétences et des attentes de cette même personne. Ainsi, Les formes d'action qui sont les nôtres sont d'abord relationnelles, tournées vers l'écoute et la parole de l'autre.

La continuité des parcours nécessite la reconnaissance de la capacité de la personne handicapée à être actrice de son projet de vie. Elle remet alors l'évaluation des professionnels au cœur du parcours d'accompagnement mais en la rendant plus complexe. Elle doit, en effet, refléter les besoins de la personne dans sa « singularité » mais aussi être commune à l'ensemble des acteurs pour une lecture « partagée ».

Cela est-il si simple ?

- *Comment l'évaluation peut-elle accueillir la parole des personnes, en intégrant leurs savoirs expérientiels ?*
- *Comment cette démarche peut-elle s'ancrer dans une dynamique évolutive prenant en compte l'ensemble des acteurs dans un processus systémique ?*
- *Comment co-élaborer des réponses adaptées et pluridisciplinaires, dans le cadre des « pôles-ressources » sur les territoires ?*
- *Comment les professionnels peuvent-ils concilier ces approches avec les obligations d'évaluation des actions mises en œuvre ?*

Jour 1 : Lundi 18 novembre 2019 de 14h00 à 18h30

13h30 à 14h00 Accueil

14h00 – 14h30 Introduction

Présentation du séminaire inter-régional

Florence Delorière, Directrice générale de la FISAF

Nicolas Fargère, Directeur de l'association Abbé de l'épée, Délégué de l'Inter-Région AURA de la FISAF,

14h30 – 16h00 La prise en considération de la personne au cœur de l'évaluation et de l'accompagnement

- **De la réponse accompagnée pour tous aux Territoires 100% inclusifs, ou comment transformer la réponse aux besoins des personnes ?**
Marina Drobi, Cheffe de projet « réponse accompagnée pour tous »
- **Comment évaluer et nommer les compétences des pairs ? Quelle plus-value pour les établissements médico-sociaux ?**
Alain Bonnamy, Responsable des formations supérieur et à la pair-aidance, IRTS de Montrouge-Neuilly-sur-Marne ;
- **La place de la famille et de la personne accompagnée**
Nicolas Eglin, Président de la FNASEPH, Directeur de secteur Communication Développement Recherche Les PEPE 69/ML, CTRDV & ERHR AuRA
- **Quels sont les enjeux de l'évaluation externe ? L'approche du cabinet RH organisation**
Louis Pierre Fouyssac, consultant RH & organisation

16h00 – 16h30 Pause

16h30 – 18h00 Quelles réponses aux besoins des personnes en situation de handicap sensorielle ? Quels leviers possibles pour une dynamique partenariale sur le territoire ?

- **Les pratiques d'évaluation, les outils et la dynamique partenariale**
Julien Laumier, Directeur de la MDPH 63
- **L'approche de l'Education Nationale concernant le processus d'évaluation, notamment sur le parcours de l'élève en situation de handicap**

Véronique Montangerand, *Conseillère technique ASH, Rectorat de Lyon*

- **Activités et loisirs, quelles sont les attentes des familles ?**
Jean-Marie Lacau, *Parent d'une jeune femme accueillie en FAM, Directeur du réseau Lucioles*

Jour 2 : Mardi 19 novembre 2019 de 9h00 à 13h00

8h45 à 9h00 Accueil

Atelier 1 - Du recueil des attentes à l'évaluation des besoins et des compétences pour coconstruire un accompagnement

- **« Mon inventaire de Compétences »**
Régine Ganot, *Ergothérapeute*
- **« Le référentiel de compétences sur l'autisme »**
Julien Paynot, *Directeur Général HANDEO*
- **« L'Assistant au Parcours de Vie, un dispositif novateur qui renforce le pouvoir d'agir des familles concernées par le handicap »**
Intervenant, *Trisomie 21*

Atelier 2 - L'évaluation individuelle et coordonnée avec des partenaires externes pour un accompagnement global

- **« PCPE AGIR »**
Isabelle Moretton, *Directrice Institut et SEFS Plein vent*
- **« PCPE Trisomie 21 »**
Nathalie Chapuis, *Directrice Alpes-Maritimes Trisomie 21*
- **« PCPE OVE »**
Nadège Jonnery, *Directrice adjointe DEAT 69*

Atelier 3 : L'évaluation des activités : d'une contrainte à une dynamique d'amélioration des pratiques

- **Attentes et besoins de la personne accompagnée**
Marielle Lachenal, *Parent d'une jeune femme, formatrice et experte en communication alternative et augmentée*
- **Présentation d'un outil d'auto-évaluation interne**
Christophe Kedzia, *Directeur IRSAM les Primevères*



Fédération nationale pour l'Inclusion des personnes
en situation de handicap sensoriel et DYS en France
Reconnue d'utilité publique

- **Le « Guide méthodologique de la mesure de l'activité des ESSMS »**
Jérôme Bouillet, Directeur adjoint SAFEP-SAAAS-SAVS, IDS Le Phare

12h15 Restitution des ateliers

12h45 Mots de clôture

Adresse administrative : 12 rue Alfred de Musset - Ambarès - 33565 Carbon-Blanc cedex
Tél. : 05 57 77 48 30 - www.fisaf.asso.fr - Courriel : contact@fisaf.asso.fr

Siège social : FISAF/ chez EPSS - 92 rue Notre-Dame des Champs - 75006 Paris

Siret : 784 573 651 00071 - APE 8559B - Numéro d'agrément formation : 11 75 04 25 875

Séminaire de l'inter-région AURA les 18 & 19 novembre 2019

"De l'expression des attentes à l'évaluation des besoins"

BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION

A retourner avant le 28 octobre 2019, après cette date nous ne pouvons pas vous garantir la disponibilité des chambres à Valpré-Lyon

➤ par courriel à la FISAF à l'adresse suivante : d.narcam@fisaf.asso.fr

ORGANISME	
ADRESSE DE L'ORGANISME	
NOM/PRÉNOM DU PARTICIPANT	FONCTION	ADRESSE MAIL
.....
Réservation de votre séjour - les frais de déplacement, les déjeuners restent à la charge de votre établissement		
<input type="checkbox"/> Pension complète sur le site de valpré-Lyon (y compris le dîner du 18/11) - sous réserve des disponibilités, les réservations se feront par ordre d'arrivée <input type="checkbox"/> Dîner du 18/11 uniquement		
Votre participation aux ateliers du mardi 19 novembre 2019		
Faites votre choix!	Atelier 1 - Du recueil des attentes à l'évaluation des besoins et des compétences pour un accompagnement co-construit	
Compléter de 1 à 3 par ordre de préférences	Atelier 2 - L'évaluation individuelle et coordonnée avec des partenaires externes pour un accompagnement global	
	Atelier 3 : L'évaluation des activités : d'une contrainte à une dynamique d'amélioration des pratiques	

TRADUCTION LSF/Français Nécessaire OUI NON AUTRE :

Participation au Cout pédagogique	Tarif individuel	Nombre d'inscrits	Total
<i>Professionnels de la déficience sensorielle – tarif adhérent</i>	210€€
<i>A partir du 5eme inscrit</i>	180€€
<i>Professionnels de la déficience sensorielle – tarif Non-adhérent</i>	250€€
<i>Usagers et/ou familles</i>	Offert	n/a
Réservation d'une chambre pour la nuit du 18 novembre	Tarif individuel		+
<i>Pension complète : une chambre pour la nuit du 18 novembre, le petit déjeuner, et le dîner du 18 novembre</i>	180€€
<i>Le dîner du 18 novembre uniquement : Tarif unique</i>	70€€
Règlement à l'ordre de la FISAF <i>Les autres frais de déplacement restent à la charge de l'établissement</i>		Total à régler€

Lieu de la rencontre : Valpré-Lyon , 1 chemin de Chalin – 69130 Ecully

PAS D'ANNULATION APRES LE 28 OCTOBRE 2019

Adresse administrative : 12 Rue Alfred de Musset - Ambares - 33565 Carbon-Blanc cedex
Tél. : 05 57 77 48 30 - www.fisaf.asso.fr - Courriel : contact@fisaf.asso.fr

Siège social : FISAF/ chez EPSS - 92 rue Notre-Dame des Champs - 75006 Paris